



PEB Échanges, Programme pour la construction et
l'équipement de l'éducation 2000/09

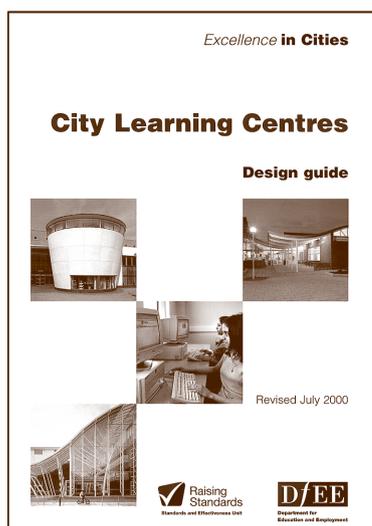
Les centres de formation
municipaux au XXI^e siècle

Jonathan Ibikunle

<https://dx.doi.org/10.1787/825083333646>

LES CENTRES DE FORMATION MUNICIPAUX AU XXI^e SIÈCLE

Le ministère anglais de l'Éducation et de l'Emploi a lancé le projet *Excellence in Cities* (EiC) qui a comme objectif d'améliorer les normes dans les établissements scolaires des vieux quartiers pauvres. Un élément essentiel de cette initiative est les *City Learning Centres* (centres de formation municipaux, CLC). Remarquablement bien équipés, les CLC vont certainement relever le niveau de formation et de qualification, multiplier les possibilités d'emploi et lutter contre l'exclusion sociale.



Pour commencer, il est prévu de créer 66 centres de ce genre. Tous seront implantés dans des établissements secondaires d'agglomérations. Leur mission est de renforcer les possibilités de formation des élèves dans les grandes villes. À cette fin, chaque centre doit se fixer un certain nombre d'objectifs, parmi lesquels :

- Améliorer l'accès des élèves et des adultes aux technologies de l'éducation les plus récentes, ainsi que l'utilisation qu'ils en font.
- Relever le niveau de formation grâce à l'utilisation de ces technologies.
- Augmenter le taux de poursuite des études.
- Réduire l'absentéisme.
- Améliorer les possibilités d'emploi.
- Servir de banc d'essai pour la mise en œuvre d'innovations et de nouveaux modes d'enseignement et d'apprentissage.

S'il est vrai que les centres de formation municipaux auront pour principale clientèle les élèves et les enseignants, ils devront également s'employer à offrir des possibilités de formation tout au long de la vie aux divers publics de la collectivité et soutenir les activités du réseau relatives à la formation aux technologies de l'information et de la communication. Ce rôle transparaîtra dans chacun de leurs objectifs.

Chaque CLC doit par ailleurs desservir au moins cinq autres établissements secondaires de son secteur de recrutement scolaire, et proposer d'aider les écoles primaires, la population adulte, et les entreprises situées dans ce secteur.

Liens avec d'autres initiatives de l'EiC

Les centres ne manqueront pas de jouer un rôle essentiel dans la mise au point de nouvelles méthodes d'apprentissage et d'enseignement, mettant à profit à cette fin les technologies de l'information et de la communication (TIC) les plus récentes. Ils seront donc amenés à repérer et à essayer des méthodes souvent radicalement différentes des méthodes d'enseignement et d'apprentissage traditionnelles. Ils devront en particulier étudier les possibilités qu'offrent les TIC en matière de formation à domicile et l'impact qu'ont à cet égard ces nouvelles techniques. Celles-ci peuvent-elles, par exemple, contribuer à instaurer une plus grande souplesse dans l'instruction des enfants – choix du lieu, du mode et du moment de l'apprentissage ? ; peuvent-elles servir à améliorer le soutien apporté aux élèves qui ont du mal à s'intégrer dans le circuit scolaire ? ; de façon plus générale, peuvent-elles améliorer la corrélation entre l'école et la maison ?

Les entreprises et les différents centres auront donc la latitude de créer des liens et des partenariats. C'est ainsi que des entreprises ou des sociétés de conseil jouant un rôle clé mettront gratuitement au service d'un CLC ou d'un groupe de CLC leurs compétences en matière de reconfiguration afin de l'aider à définir de nouveaux modèles d'apprentissage à domicile propres à éliminer les obstacles à la formation et à relever le niveau d'instruction général.

Financement

Le gouvernement fournira 1,2 million de GBP à chaque centre pour la réalisation de travaux d'étude et d'équipement. Ces fonds pourront servir à recruter et à former du personnel, à acheter du matériel informatique et des logiciels, et à couvrir en partie les frais d'exploitation. De plus, chaque centre recevra 220 000 GBP par an pour ses dépenses ordinaires. Les centres seront aussi censés obtenir des recettes grâce à la facturation de leurs services aux apprenants adultes et aux « jeunes pousses ».

Conseils techniques

Le ministère de l'Éducation et de l'Emploi a publié un guide (« *City Learning Centres : Design Guide* », mis à jour en juillet 2000) qui porte sur la conception, les



**CLC de Wandsworth
au Southfields
Community College**
Perspective
sur le cyber café

plans, l'aménagement des centres, etc. En matière de construction, les centres de formation municipaux doivent respecter les grands principes suivants :

Architecture de haute qualité – La mission d'un CLC est d'assurer des services éducatifs et des services de communication de haute qualité, et il convient d'en témoigner dans son architecture en recourant à des solutions ingénieuses et novatrices. Ces centres doivent être modernes et attrayants ; leurs halls d'entrée seront bien visibles, spacieux et accueillants, et leurs finitions rappelleront celles des immeubles de bureaux.

Architecture verte – Qu'il s'agisse de rénover un bâtiment ou d'en construire un nouveau, les travaux doivent toujours être réalisés selon les normes environnementales les plus strictes, et prévoir, notamment, une excellente isolation et une faible consommation d'énergie. Les matériaux doivent être des matériaux recyclés ou recyclables, ou provenir de ressources renouvelables. Une ventilation naturelle par convection et un câblage sans PVC sont conseillés.

Flexibilité – Il doit être possible de rapidement réaménager l'espace à l'intérieur du bâtiment, aussi bien pour une journée que pour assez longtemps. Chaque jour, les CLC répondront aux différents besoins d'une large clientèle, comprenant des personnes venant seules ou en groupe. À plus long terme, on ne peut qu'émettre des suppositions quant à l'avenir des techniques éducatives. Avec le temps, les TIC vont connaître une évolution spectaculaire, d'où la fréquente réévaluation des pédagogies et des démarches éducatives.

Technologies de l'information et de la communication – Chaque CLC doit être équipé de postes de travail individuels dotés de nouveaux logiciels éducatifs – programmes CAO pour l'ingénierie et l'architecture, logiciels de graphiques et logiciels de conception de sites sur le Web – ainsi que de matériels de communication numérique, de scanners, d'imprimantes à laser, d'imprimantes couleur, d'imprimantes de plans, de photocopieuses. Tous

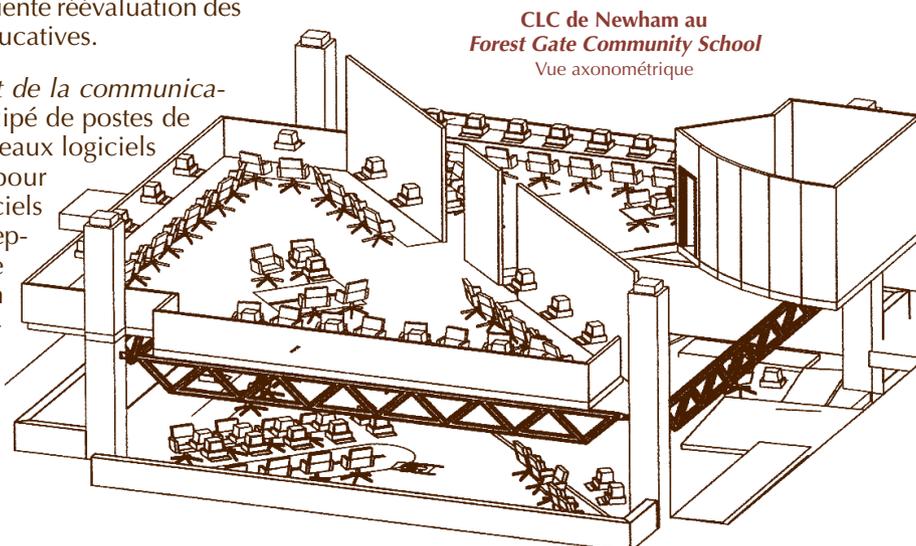
les postes de travail devront être raccordés à Internet. Les systèmes de TIC devront être fiables, souples et polyvalents. Ils devront être rapides et tournés vers l'avenir. Les centres devront utiliser largement les possibilités de communication avec Internet, les écoles et la communauté locale, et si possible utiliser des connexions à large bande. Les CLC devront permettre aux handicapés et aux groupes de personnes ayant des besoins particuliers d'accéder à toutes les technologies.

Calendrier

Les 32 premiers centres de formation municipaux seront construits à partir de septembre 2000, et 34 autres le seront à partir de septembre 2001.

Des conseils sur la conception des CLC peuvent être obtenus auprès de :

Jonathan Ibikunle
Architects and Building Branch
Department for Education and Employment
Caxton House
6-12 Tothill Street, Westminster
Londres SW1H 9NF, Royaume-Uni
Tél. : 44 207 273 6704
jonathan.ibikunle@dfee.gov.uk



**CLC de Newham au
Forest Gate Community School**
Vue axonométrique